

Le Gard : un département à vocation résidentielle, en prise à des fragilités sociales

Insee Analyses Occitanie • n° 139 • Septembre 2023

Le Gard profite du dynamisme de pôles urbains situés à l'extérieur du département. Ainsi, sa population augmente particulièrement sur l'axe Montpellier-Nîmes-Avignon, contribuant à l'étalement urbain. Elle croît cependant moins vite que dans la plupart des autres départements du littoral méditerranéen. L'augmentation de la population résulte principalement du solde migratoire, les arrivées dans le département étant plus nombreuses que les départs. Le gain migratoire se fait surtout avec les Bouches-du-Rhône.

La vocation résidentielle du Gard s'accroît. Près d'un actif sur cinq résidant dans le département travaille en dehors. Le tissu économique local se concentre de plus en plus sur les activités liées aux besoins de la population résidente et des touristes. Le secteur industriel, en déclin depuis les années 70, s'articule essentiellement autour de quelques grands établissements employeurs.

La population est plus pauvre qu'au niveau national, notamment dans les principales communes du département, Nîmes et Alès, qui comptent de nombreux quartiers prioritaires de la ville. Le niveau de vie par habitant est parmi les plus bas de France métropolitaine et le taux de chômage parmi les plus élevés.

Le Gard, un département largement ouvert sur ses voisins

Au 1^{er} janvier 2023, 757 400 habitants vivent dans le Gard, troisième département le plus peuplé de la région Occitanie après la Haute-Garonne et l'Hérault. C'est un département principalement urbain, trois habitants sur quatre vivant dans des zones densément peuplées. Nîmes est la 21^e ville de France avec 150 000 habitants. Alès, commune moins peuplée mais dont l'agglomération approche les 100 000 habitants, constitue également un pôle important.

Le Gard profite du dynamisme des grands pôles urbains situés à sa périphérie. Avignon, préfecture du Vaucluse et Arles, sous-préfecture des Bouches-du-Rhône, sont limitrophes du Gard. Montpellier, préfecture de l'Hérault et 7^e ville la plus peuplée de France, est rapidement accessible depuis le sud du Gard. Par son positionnement, le Gard est ainsi largement ouvert sur l'extérieur.

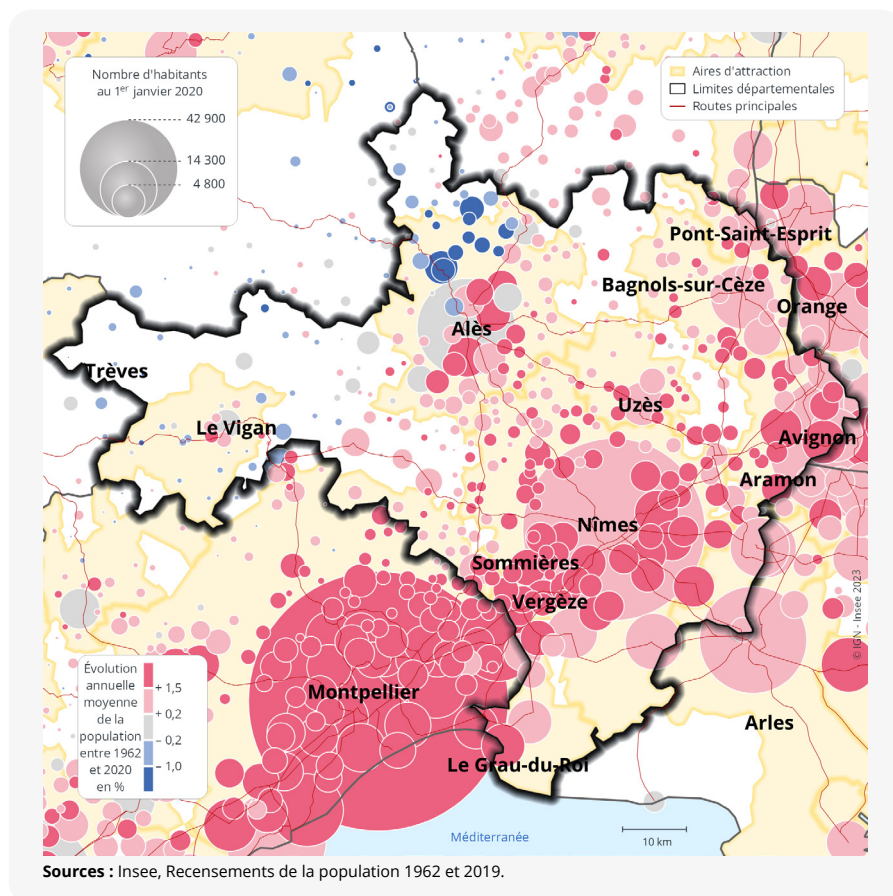
Forte augmentation de la population sur l'axe Montpellier-Nîmes-Avignon

La population a fortement augmenté dans le Gard depuis les années 60, en particulier autour de Nîmes dont l'aire d'attraction abrite un habitant du département sur deux. Par ailleurs, un Gardois sur dix vit dans les aires d'attraction d'Avignon et de Montpellier. La population a sensiblement augmenté depuis 1962 dans les communes gardoises proches de l'axe autoroutier reliant Montpellier, Nîmes et Avignon ► **figure 1**.

La hausse est également marquée entre Nîmes et Alès. Seuls quelques territoires du nord et de l'ouest du département sont moins peuplés en 2020 qu'en 1962.

Comme dans les autres départements du littoral, l'attractivité du Gard est forte depuis de nombreuses années. Sa population croît cependant moins vite sur la période récente

► 1. Évolution annuelle de la population par commune entre 1962 et 2020



(+0,3 % par an entre 2014 et 2020 contre +1,0 % entre 2009 et 2014). Le Gard est le département du littoral méditerranéen où la population augmente le moins vite ces dernières années après les Alpes-Maritimes. Le nombre de naissances compense tout juste le nombre de décès et le département gagne des habitants seulement du fait des migrations. Si les dernières tendances démographiques se prolongeaient, le Gard pourrait atteindre un pic de 770 000 habitants en 2047 avant de voir sa population diminuer, le solde migratoire ne compensant plus le déficit naturel.

Comme ailleurs, la population vieillit. En 2019, 23 % des habitants ont 65 ans ou plus contre 20 % en France métropolitaine. Ils ne représentaient que 18 % des Gardois vingt ans plus tôt. Ils seraient 32 % en 2040, selon les projections de population.

Le Gard gagne des habitants dans ses échanges avec les Bouches-du-Rhône

En 2018, 22 100 personnes se sont installées dans le Gard et 24 400 l'ont quitté. Même si le solde migratoire est plus faible sur la période récente, les migrations vers et hors du département restent nombreuses. Un arrivant sur cinq vient de l'Hérault, un sur cinq également des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse réunis. C'est aussi avec ces départements que les flux de sortants sont les plus importants. L'Hérault est le département qui attire le plus les Gardois. Au total, les échanges avec ce département sont déficitaires. Le gain migratoire se fait surtout avec les Bouches-du-Rhône (+800 habitants) et dans une moindre mesure avec le Vaucluse et Paris. Depuis 2001, Nîmes est relié à la capitale en moins de trois heures en TGV.

Les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux à quitter le Gard qu'à le rejoindre. Ils représentent plus d'un quart des sortants. Ils rejoignent des départements mieux dotés en établissements d'études supérieures, 31 % des jeunes sortants choisissant l'Hérault. Seulement 15 000 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dans le Gard, soit presque six fois moins que dans l'Hérault.

Concernant les personnes qui s'installent dans le département, une sur deux est en emploi mais, pour 38 % d'entre elles, cet emploi se situe à l'extérieur du département.

Un département résidentiel et touristique

Le Gard a une vocation résidentielle. En 2019, 19 % des actifs travaillent en dehors du département. C'est particulièrement vrai pour les cadres dont un tiers travaille à l'extérieur du département. Les Gardois travaillant hors du département sont deux fois plus nombreux que les actifs venant travailler dans le Gard. Ceux travaillant à l'extérieur du département vont principalement dans les grandes villes voisines. Près de 10 000 actifs résidant dans

► Encadré 1 – L'immobilier reste plus accessible que dans les départements urbains voisins

Malgré la hausse du nombre d'habitants, le prix de l'immobilier dans le Gard reste plus accessible que dans les départements urbains voisins.

Le prix par pièce des maisons vendues entre 2015 et 2019 est 40 % moins cher que dans les Bouches-du-Rhône et près de 10 % moins cher que dans le Vaucluse ou l'Hérault. Le Gard se situe toutefois au 3^e rang des départements d'Occitanie pour le prix du foncier derrière la Haute-Garonne et l'Hérault et en 17^e position des départements de France de province.

Le prix au m² des appartements vendus entre 2015 et 2019 est plus faible dans la ville de Nîmes que dans celles de Montpellier, de Marseille, d'Arles ou d'Avignon. Par rapport aux autres grandes villes du littoral, le prix au m² des appartements est moins élevé à Nîmes qu'à Narbonne et Toulon, mais plus cher qu'à Perpignan.

Ces prix contribuent à l'attractivité des communes gardoises bien reliées aux grandes villes des départements limitrophes.

Certains territoires très touristiques ont cependant des prix de l'immobilier élevés. Le Grau-du-Roi figure parmi les communes du Gard où le prix au m² des appartements est le plus élevé.

L'augmentation de la population et l'étalement urbain sont des facteurs de consommation d'espace. Entre 2009 et 2019, un ménage supplémentaire consomme plus de m² pour l'habitat que dans l'Hérault ou la Haute-Garonne. L'espace consommé pour l'habitat a augmenté de 8,4 % sur la période dans le département. Dans le même temps, le nombre de ménages a progressé de 12 % dans le Gard. Le nombre de m² consommés pour l'habitat par ménage supplémentaire est inférieur à celui de province.

le Gard vont travailler dans la commune d'Avignon et 7 000 dans la commune de Montpellier. Ces déplacements contribuent à allonger les trajets domicile-travail : 24 % des actifs en emploi résident à plus de 20 km de leur lieu de travail, soit trois points de plus qu'en moyenne en Occitanie ; 46 % des actifs en emploi parcourent plus de 10 km pour rejoindre leur lieu de travail, contre 39 % dans l'Hérault. Pour ces trajets domicile-travail, la voiture prédomine largement, plus encore qu'en moyenne dans l'ensemble des régions de province. La réduction de l'engorgement du réseau routier aux heures de pointe constitue ainsi un enjeu particulièrement fort dans ce département.

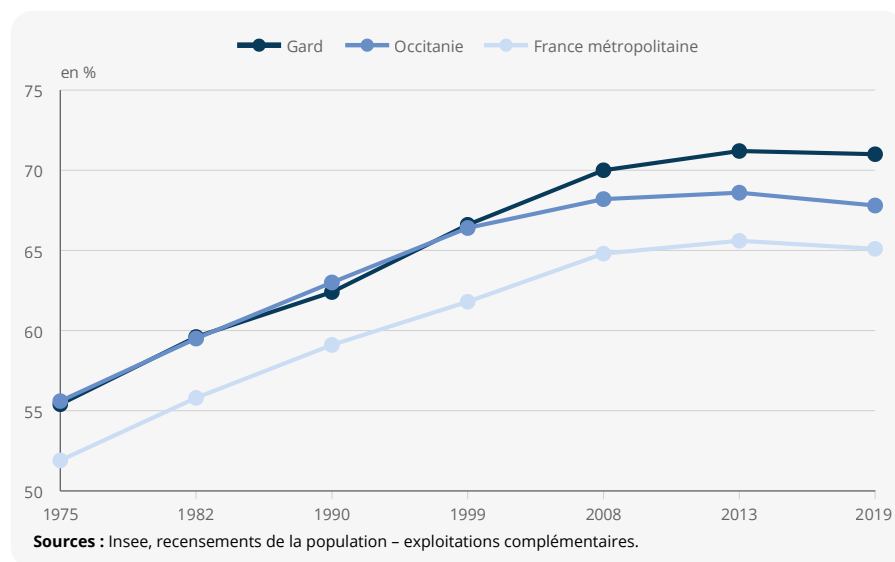
Le Gard est aussi un département touristique. L'accueil des touristes a généré 12 400 emplois en moyenne en 2019, soit 6,4 % de l'emploi marchand. Cette proportion proche du niveau national (6,3 %) est cependant plus faible que celles des départements du littoral

d'Occitanie, mais plus élevée que celle des Bouches-du-Rhône (5,1 %).

En bordure de la Camargue, de la Provence et du Parc national des Cévennes, avec un accès à la Méditerranée au Grau-du-Roi, le département du Gard possède de nombreux atouts touristiques auxquels viennent s'ajouter les Arènes de Nîmes, le Pont du Gard et les Gorges du Gardon.

Ce patrimoine participe à l'essor des résidences secondaires. Depuis 1968, leur nombre a été multiplié par 3,7 contre 2,9 en France. Le nombre de résidences secondaires a particulièrement augmenté au Grau-du-Roi. Dans cette commune à forte vocation touristique, 81 % des logements sont des résidences secondaires. Le Grau-du-Roi concentre d'ailleurs une part importante de la capacité d'accueil touristique du département : 35 % des résidences secondaires et 31 % des emplacements de camping.

► 2. Part de l'emploi relevant de la sphère présentielle de 1975 à 2019 (en %)



Une économie de plus en plus présente

Les emplois dans l'économie présente, constituée des activités à destination de la population résidente et des touristes, ont doublé dans le département entre 1975 et 2019, passant de 90 000 à 174 000. Dans le même temps, les emplois dans la **sphère productive**, l'autre pan de l'économie, principalement constitué de l'agriculture, de l'industrie, du commerce de gros et des services aux entreprises, stagnent autour de 70 000 emplois depuis 1975. La sphère présente occupe donc une part de plus en plus importante. Elle représente 71 % de l'emploi total du Gard en 2019 contre 65 % pour la France métropolitaine ► **figure 2**.

L'écart s'explique surtout par la part importante des emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (36 % contre 32 % au niveau national). Le secteur de la construction y est aussi plus représenté (8 % des emplois contre 6 %).

L'emploi dans le département est relativement peu qualifié. Seulement 13 % des emplois sont occupés par des cadres et des professions intellectuelles supérieures contre 19 % en France métropolitaine. Les cadres des **fonctions métropolitaines**, qui sont considérées comme les plus stratégiques, représentent 7 % de l'emploi en 2019 contre 11 % au niveau national.

Le tissu économique est très majoritairement constitué de petits établissements : le Gard est le 10^e département de France métropolitaine pour la part des établissements de moins de dix salariés (86 % des établissements). Les établissements d'au moins dix salariés sont concentrés à Nîmes, Alès, dans leurs banlieues et le long de la frontière avec le Vaucluse.

En 2020, 9 000 emplois dépendent de l'agriculture (3,5 %). Bien qu'en déclin, la part de l'emploi dans ce secteur reste supérieure au niveau national (2,3 %). Plus de la moitié des exploitations agricoles sont spécialisées en viticulture. L'arboriculture est aussi bien présente. Le bio s'est fortement développé : 30 % des surfaces agricoles sont cultivées en agriculture biologique ou sont en conversion en 2021, trois fois plus qu'au niveau national. Le Gard est le deuxième département de France après la Gironde pour la superficie de vignes en bio ou en conversion en 2021. L'adaptation au changement climatique et la gestion de la ressource en eau constituent des défis majeurs pour l'agriculture dans ce département. En effet, le Gard devrait rester le département d'Occitanie le plus concerné par des épisodes de fortes chaleurs et y être de plus en plus souvent confronté.

Un taux de pauvreté élevé

Le Gard est le 6^e département le plus pauvre de France métropolitaine après la Seine-Saint-Denis, les Pyrénées-Orientales, l'Aude,

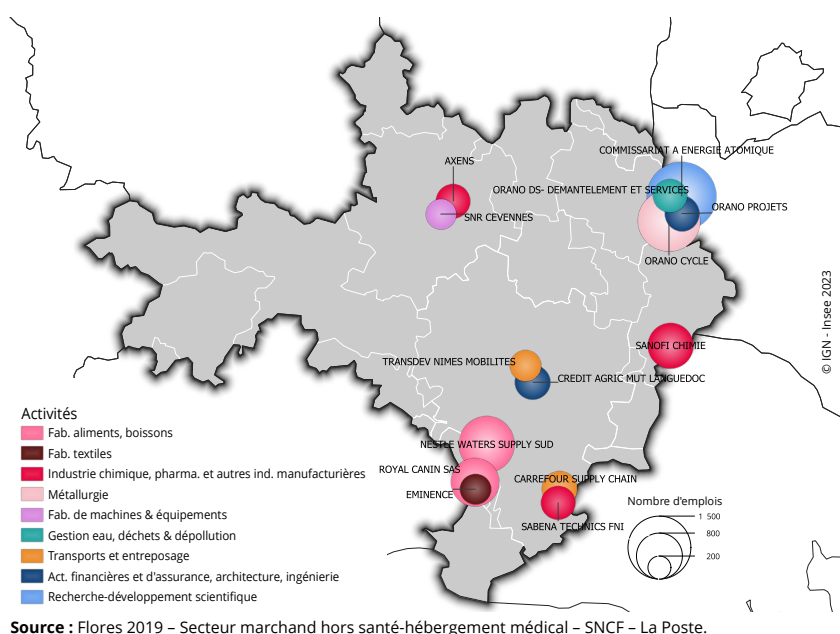
► Encadré 2 – Une industrie organisée autour de quelques grands établissements

Bien qu'en déclin depuis de nombreuses années, le secteur industriel façonne toujours l'identité du Gard. Dans cet ancien berceau de la toile en jean denim, l'emploi industriel s'est fortement contracté, notamment dans le secteur textile. Le poids de l'emploi industriel est passé de 25 % en 1975 à 11 % en 2019. Cependant, le secteur conserve quelques grands employeurs. Cinq des sept plus gros employeurs du secteur marchand relèvent du secteur industriel.

Les activités industrielles sont très diversifiées. Les plus importantes sont les industries agro-alimentaires, implantées notamment autour de Vergèze où se trouve l'usine de mise en bouteille de l'eau Perrier appartenant au groupe Nestlé Waters ► **figure 3**. Le département dispose également d'une industrie chimique et pharmaceutique avec Sanofi qui emploie plus de 750 personnes à Aramon, ainsi qu'une industrie de mécanique de pointe autour d'Alès. Dans le Gard rhodanien, les plus grandes industries sont spécialisées dans le nucléaire et la métallurgie et localisées à la frontière du département.

La transition écologique est une préoccupation forte de ce département où l'industrie reste présente. Récemment, pour accompagner la reconversion de la centrale thermique d'Aramon en centrale solaire photovoltaïque, des acteurs privés et publics se sont associés à la CleanTech Vallée, association créée en 2019 pour soutenir la transition écologique dans le Gard. L'employeur privé le plus important de la région s'inscrit également dans cette démarche collective : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) emploie plus de 1 800 salariés dans son centre de recherche de Marcoule. C'est le cas aussi de Nîmes Métropole qui a notamment lié des partenariats avec plusieurs **pôles de compétitivité labellisés** spécialisés dans le développement durable. Par ailleurs, le Gard abrite le siège du pôle de compétitivité sur le traitement des déchets. C'est le département du littoral qui les valorise le plus.

► 3. Principaux établissements marchands du département



la Haute-Corse et le Vaucluse. En 2020, 19 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 120 € mensuels pour une personne seule. C'est cinq points de plus qu'en France métropolitaine. La pauvreté est plus prégnante dans les villes que dans leurs couronnes. Elle se concentre plus particulièrement dans les 18 quartiers classés prioritaires dans le cadre de la politique de la ville (QPV). Plus d'un Gardois sur dix réside dans un de ces quartiers prioritaires et plus de la moitié de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté. La ville de Nîmes, où le taux de pauvreté atteint 29 %, compte six quartiers prioritaires qui regroupent environ un quart de la population de la commune. Pissevin-Valdegour, un des quartiers prioritaires de Nîmes, est le 6^e le plus pauvre de France métropolitaine avec un taux de pauvreté de

67 %. Le taux de pauvreté est de 28 % à Alès, commune qui compte quatre QPV. Les communes gardoises situées dans la couronne d'Avignon sont celles où les taux de pauvreté sont les plus bas, suivies de celles situées dans les couronnes de Montpellier et de Nîmes. Toutefois, les taux de pauvreté restent élevés aussi sur ces territoires et sont supérieurs à celui de la France métropolitaine (14 %). La pauvreté est également très présente dans l'ouest du Gard, moins densément peuplé. L'aire du Vigan figure parmi celles ayant un des taux les plus forts de France métropolitaine (25 %) ► **figure 4**.

Les familles monoparentales, particulièrement exposées à la pauvreté, sont très nombreuses dans le Gard, leur part étant parmi les plus élevées de France

métropolitaine. Dans les communes de Nîmes et d'Alès, respectivement 23 % et 27 % des familles sont monoparentales, contre 16 % en moyenne en France métropolitaine.

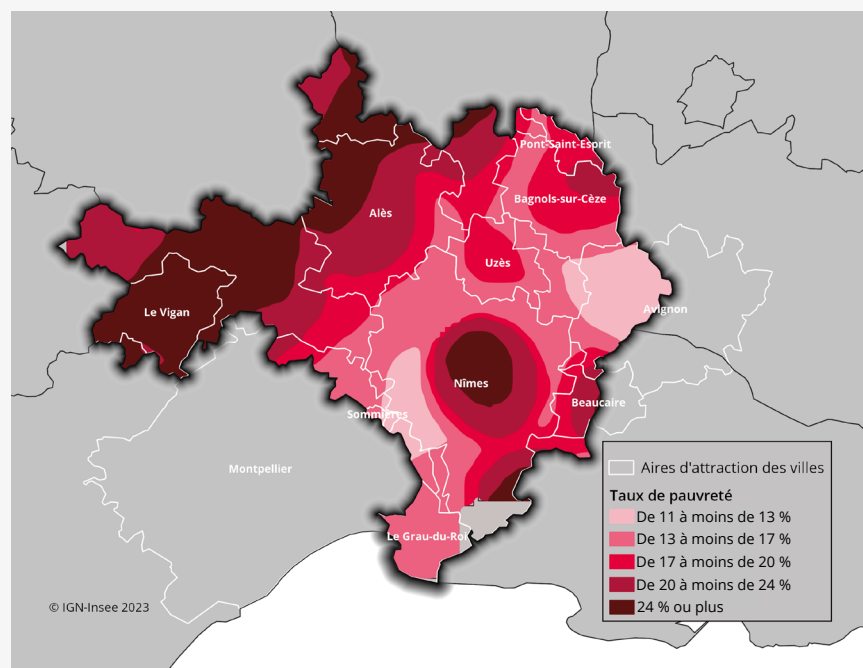
Un niveau de vie parmi les plus bas

Le **niveau de vie** médian du Gard est un des plus bas de province. La moitié des habitants du département ont un niveau de vie mensuel inférieur à 1 687 € en 2020, contre 1 828 € en France métropolitaine. Les niveaux de vie sont plus faibles dans les aires d'attraction de Beaucaire, d'Alès et du Vigan. Dans le département, les 10 % les plus riches disposent de plus de 2 946 € par mois, soit 354 € de moins que les 10 % les plus riches de France métropolitaine. Le niveau de vie le plus élevé est atteint dans l'aire d'attraction du Grau-du-Roi. Il est également plus élevé dans les aires de Nîmes, d'Uzès et de Bagnols-sur-Cèze où se situent les plus gros établissements employeurs du département. Cependant, ces niveaux peuvent cacher des disparités de revenus. Ainsi, les 20 % les plus riches de Nîmes déclarent des revenus presque six fois plus élevés que les 20 % les plus pauvres. Selon cet indicateur, Nîmes est le pôle **définitions** le plus inégalitaire des 53 principaux de France.

Dans le département, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est plus basse que celle de la moyenne nationale et la part des retraites et des indemnités chômage y est plus importante. De plus, dans le secteur privé, les revenus salariaux nets moyens sont plus faibles que les revenus moyens en province pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

La part des non-diplômés est forte dans le Gard : 29 % des plus de 15 ans non scolarisés

► 4. Taux de pauvreté dans le Gard



Sources : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2020 (Filosophi) – carte lissée à partir de données communales (rayon de lissage : 150 km).

n'ont aucun diplôme ou au mieux un brevet des collèges. C'est plus de 2 points de plus qu'au niveau France métropolitaine.

Dans le Gard, un actif sur dix est au chômage (9,9 % en moyenne annuelle en 2022). Le département figure parmi ceux de France métropolitaine où le taux de chômage est le plus élevé (le sixième après les Pyrénées-Orientales, l'Aisne, la Seine-Saint-Denis, l'Aude et l'Hérault). Le chômage touche particulièrement les jeunes : 24,8 % des

15 à 24 ans sont au chômage en 2022. Le chômage est plus important à l'ouest, autour de l'axe Alès – Le Vigan, que dans le reste du département. ●

Bérénice Costes, Elsa Mathieu (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'**aire d'attraction** d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **pôle** peut être constitué d'un ensemble de communes ou d'une seule commune. Par exemple, Nîmes est la seule commune du pôle de son aire d'attraction.

Les activités de la **sphère présente** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La **sphère productive** englobe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Les **fonctions métropolitaines** réunissent les professions de conception-recherche, culture-loisirs, prestations intellectuelles et commerce inter-entreprises.

Un **pôle de compétitivité labellisé** est un réseau d'entreprises, d'unités de recherche et de formation et d'organismes publics, associés à une échelle plus ou moins vaste qui peut aller jusqu'à celle de la région voire de plusieurs régions, et labellisé par l'État.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

► Pour en savoir plus

- « L'Occitanie : une région attractive face au vieillissement de sa population, aux enjeux environnementaux et aux inégalités », *Insee Analyses Occitanie* n° 129, mars 2023.
- « Un habitant sur deux potentiellement exposé à de fortes chaleurs à répétition dans les prochaines années », *Insee Analyses Occitanie* n° 92, février 2020.
- « Toulouse et Montpellier : une primauté en Occitanie qui remonte à loin », *Insee Analyses Occitanie* n° 79, septembre 2019.
- « En 15 ans, les disparités entre quartiers, mesurées selon le revenu, se sont accentuées dans la plupart des grandes villes », *Insee Analyses* n° 79, janvier 2023.

